



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Décision du 6 août 2007

portant délégation de signature pour l'exécution du marché public de fourniture de consommables informatiques et bureautiques pour les services de l'administration centrale

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,

Vu le décret n°2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, et notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2005 portant organisation et attributions du secrétariat général ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2005 relatif à l'organisation du secrétariat général ;

Vu la décision du 11 novembre 2006 portant délégation de signature au sein de la direction des affaires financières et de la logistique ;

Vu la décision du 16 septembre 2005 portant délégation de signature au sein du secrétariat général du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu la circulaire du 4 janvier 2005 portant mise en œuvre du code des marchés publics du 7 janvier 2004 en administration centrale ;

Décide :

Article 1

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du Secrétaire général, tous actes d'exécution du marché public n° 07 09 109 relatif à la fourniture de consommables informatiques et bureautiques pour les services de l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche à :

- Mme Dominique Mathon, chef du bureau des moyens logistiques
- M. Youmin Ho-Sing-Ming, adjoint au chef du bureau des moyens logistiques

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la pêche .

Fait à Paris, le 6 août 2007

Le Secrétaire général

Dominique SORAIN